

## 5. ATTESTATION FACADES ALU+C-

Nous attestons de la sincérité des données devant être vérifiées relatives à l’empreinte carbone des profilés du site de l’entreprise **EXLABESA PADRON, SL en ESPAGNE** pour la période **2022 /2023 (12 MOIS : du 1/07/22 au 30/06/23)**, données établies conformément à la méthodologie du GFA (**Méthodologie de l’empreinte carbone de l’aluminium de 1ere et 2<sup>nde</sup> fusion et ses demi-produits - dernière version du 01/09/2021**).

Sur la base de nos travaux, nous n’avons pas relevé d’anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité et validité des données mentionnées :

- a) cohérence des données (caractéristique de la billettes et/ou provenance ; empreinte carbone provenant de la phase filage) ;
- b) exactitude et exhaustivité des informations utilisées pour l’élaboration des données.

Les travaux menés lors de la vérification nous permettent de conclure que :

- la déclaration est reconnue **satisfaisante avec commentaires**, car elle est exempt d’inexactitude significative. Les inexactitudes et/ou irrégularité non significatives et/ou suggestions d’améliorations sont listées en annexe du présent rapport.

**Données vérifiées, selon la méthodologie GFA :**

**Empreinte carbone des Billettes :**

- Cas des profilés Fenêtres : approvisionnement suffisant en billettes < 4,5 t eq CO<sub>2</sub> / t (selon ACV ou billettes issues de seconde fusion) → **CONFORME au référentiel Façades**

**Empreinte phase extrusion :**

- Emissions < **0,25 t eq CO<sub>2</sub> / t de profilés** sorties d’usine (pour tous les profilés) → **CONFORME au référentiel Façades**

Les inexactitudes et/ou non conformités non significatives et/ou suggestions d’améliorations sont listées ci-après au § 6.

**Inexactitude(s) ou irrégularité(s) relevées : 0.**

**Le présent rapport est valable un an à compter de sa date d’émission définitive ci-dessous.**

Pour **SOCOTEC Environnement**,

*Pour le GFA,*

le Vérificateur, auteur du présent rapport



Nom : Pascale SAGNARDON

*Cyril MOUNIER*

Signature :

Signature :



Le : 28/09/2023

Le : 10/10/2023

*Par sa signature, le GFA atteste que :*

- *le référentiel GFA cité est la dernière version en vigueur (01/09/2021),*
- *le présent rapport, pour la vérification réalisée par SOCOTEC Environnement, répond aux exigences de vérification dudit référentiel.*